

estimés et s'il ne revêtait pas la toge professorale, c'est parce qu'il en fût empêché par les hautes fonctions qu'il avait été appelé à remplir au corps des mines.

Sa vie entière a été vouée au travail et il est mort entouré de la vénération et de l'estime publique.

Il y a quelques jours à peine, nous étions réunis dans cette même salle pour célébrer les funérailles solennelles de notre cher et regretté collègue, Armand STÉVART, professeur ordinaire à la Faculté technique. Stévert a contribué pour une large part à la prospérité de nos Ecoles spéciales. Il a donné avec éclat, pendant vingt-deux ans, le cours d'exploitation des chemins de fer. Les échos de cette salle retentissent encore des discours émus et sympathiques qui ont salué sa dépouille mortelle et qui ont mis en relief les grandes qualités de celui que nous venons de perdre.

Distinctions honorifiques.

Chaque année, le Recteur a le plaisir d'annoncer les distinctions accordées à ses collègues et dont tout l'honneur rejaillit sur notre Université.

M. Ch. FIRKET et M. HENRIJEAN, professeurs ordinaires à la Faculté de médecine, ont été élus membres titulaires de l'Académie royale de médecine de Belgique.

M. W. SPRING a été nommé membre de la Société chimique de Berlin.

M. le Dr U. LAMBOTTE, de Liège, et M. STIENNON, médecin vétérinaire à Herstal, élèves à l'Institut bactériologique de l'Université, ont obtenu le prix Alvarenga de l'Académie royale de médecine, pour un mémoire original sur *l'Origine de l'Alexine*.

M. le Dr PLUMIER, assistant à l'Université, a obtenu le prix Glüge de physiologie expérimentale pour 1904 de l'Académie des Sciences de Belgique.